



«LA MAIN DANS LA MAIN»: Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 213 Sept 2003 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

# LST A 20 ANS

## Une histoire de solidarité

Fêter les 20 ans de LST, c'est prendre le temps d'avoir une parole sur la pauvreté avec le regard particulier de la solidarité.

A travers les politiques menées actuellement, un glissement s'opère au niveau des mots. Sans changer profondément la réalité que vivent les plus pauvres, il y a une volonté d'en supprimer le mot. La volonté d'intégrer les plus pauvres dans le monde du travail cache mal le fait que certains sous-statuts ne permettent pas de vivre dignement. Ceux qui ne pourront y rentrer bénéficieront de systèmes d'assistance.

L'histoire est de nouveau pour les plus pauvres le terrain où s'exercent la domination et l'exploitation dans le jeu des mécanismes économiques.

Fêter les 20 ans de LST, c'est célébrer aussi notre lien de parenté avec l'histoire des luttes ouvrières,

## EDITORIAL



## N°213 SOMMAIRE

**LUTTES  
SOLIDARITÉS  
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur  
Tél. : 081 / 22 15 12  
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :  
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro  
Mensuel n° 213  
Septembre 2003

Ed. resp. : Andrée Defaux  
64, rue Pépin 5000 Namur.

lmdlm@mouvement-LST.org

- Andenne	2
• Quel chemin parcouru	
- Nos droits	3
• Des cafards dans la maison	
- Ciney-Marche	4
• Augmentation des allocations sociales	
- La page des enfants	5
• « Les rêves sont en nous »	
- ça se passe : petites nouvelles	6
- La Coopérative	7
• La coopérative a fêté ses 20 ans	
- Les 20 ans de l'asbl LST	8

## DE ANDENNE

# QUEL CHEMIN PARCOURU !

*Une jeune militante nous raconte sa première expérience en tant qu'animatrice à LST...*

### LA BDR ET MOI

Je m'appelle S. et j'ai 17 ans. Cela fait quelques années que je connais LST.

En effet, ma maman est une militante du mouvement et tous les vendredis, elle participe à l'atelier peinture des adultes mais aussi aux permanences, aux caves...

Je l'accompagnais de temps en temps à LST et voyais ce qu'elle faisait et j'étais étonnée de voir ce qu'elle était capable de faire, par exemple, en peinture...

C'est ainsi que depuis environ l'âge de 9 ans, j'ai découvert la Bibliothèque De Rue et que j'y participais. Je voulais essayer de me faire des amis car j'étais seule et rejetée et cela s'est bien passé.

Je m'amusais bien à la BDR. On lisait, on jouait avec l'ordi-mini, on allait au cinéma de la ville, on faisait des animations...

J'aimais bien participer à tout cela... Je n'étais plus seule et je découvrais autre chose... Je suis venue plusieurs années à la BDR.

Et puis, bien sûr, j'ai grandi et ce n'était plus de mon âge.

Cela m'a fait beaucoup de peine car moi, je voulais rester à la BDR. Je m'amusais bien... Mais il y a une fin à tout...

À l'école, je fais des études de puériculture. J'ai choisi de suivre ces études parce que je suis attirée par les enfants.

Cela fait maintenant quatre ans que je suis dans cette branche et ça me plaît énormément.



Je trouve les cours super intéressants et je suis motivée. J'aimerais pouvoir faire des stages pour mettre tout ce qu'on apprend en pratique.

Plus tard, je désirerais travailler dans un endroit qui a trait au domaine des enfants. Ce serait vraiment formidable pour moi.

### L'AVENTURE CONTINUE...

Comme je venais toujours à LST et que je savais que la BDR existait encore, je me suis dit que je pourrais peut-être donner un coup de main comme animatrice.

On a discuté de tout ce que cela impliquait avec les autres animateurs.

J'ai participé un mercredi à une BDR en tant que "jeune animatrice". J'étais très stressée à la première BDR. Je me demandais comment ça allait se passer. Mais les enfants ont été super et les animateurs aussi.

Maintenant, cela fait un an que chaque mercredi j'attends avec impatience le temps de la BDR et de retrouver ces petits bouts.

### TOUT SE PASSE BIEN !

Je m'amuse bien avec les enfants, ça c'est clair. J'ai envie que ça continue. C'est vraiment extraordinaire. C'est quelque chose que j'aime vraiment faire. Le contact que j'ai avec les enfants est important pour moi.

Je me sens à l'aise quand je suis en animation. Je peux enfin montrer de quoi je suis capable à moi et aux autres.

Avant, j'étais rejetée mais ici tout se passe bien avec les enfants et les animateurs.

J'aime quand on fait des sorties parce qu'on voit un tas de choses et que les enfants sont motivés et intéressés par ce qu'ils voient et ce qu'ils découvrent. Le fait de les accompagner et de voir leurs visages rayonnants me fait chaud au

## NOS DROITS

# DES CAFARDS DANS LA MAISON...

**Marc vit dans un appartement, un rez de chaussée dans un immeuble. Avant que Marc ne rentre dans ce logement, le propriétaire a fait une désinfection de cafards. Deux ans plus tard, les cafards sont revenus. La facture incombe à Marc. Est-ce réellement à lui de payer ?**

### DES SALES PETITES BÊTES

La présence de cafards (autre nom des blattes) dans les logements est, malheureusement, une réalité courante. Il s'agit d'insectes dont la plupart sont d'origine tropicale, qui ne peuvent vivre dans nos pays qu'en conditions artificielles, à l'intérieur des bâtiments : dans les cuisines, chaufferies, etc.

Lorsqu'ils trouvent des conditions favorables (température entre 20 et 30 C° selon les espèces et humidité ambiante), ils se développent rapidement (entre 10 et 60 œufs par ponte).

Le jour, ils se cachent dans les petits recoins (arrière des meubles, derrière les plinthes, dans les moteurs des frigos), et sortent dans l'obscurité et la nuit. Ils peuvent donc infester un logement longtemps avant d'être aperçus.

Les cafards sont nuisibles parce qu'ils infectent les produits et ustensiles alimentaires qu'ils touchent, par leur odeur et leurs déjections. Ils sont aussi porteurs de divers bactéries et microbes.

Les cafards arrivent dans un logement via les tuyauteries des immeubles voisins, ou lors de livraisons de marchandises contaminées.

Pour des raisons d'hygiène évidentes, il est donc nécessaire de les éliminer.

Mais qui doit payer la " déca-fardisation " ?

### DU CÔTÉ DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire doit garantir à son locataire un logement décent.

Si des cafards apparaissent, c'est à lui de les éliminer.

S'il ne le fait pas, il peut être condamné par le Juge de Paix à effectuer la désinfection à ses frais dans tel délai, avec une amende par jours de retard. Le locataire peut également demander au Juge de condamner le propriétaire à lui payer un dédommagement.

Il est essentiel d'en parler à un avocat le plus vite possible.

### DU CÔTÉ DU LOCATAIRE

Le locataire a l'obligation d'avertir le propriétaire si un problème se pose dans le logement. C'est une obligation générale mise à charge du locataire : si le toit fuit par fortes pluies, si les plombs sautent sans cesse, si le chauffage ne fonctionne plus, ou si le locataire découvre la présence de cafards.

L'obligation d'avertir le propriétaire est essentielle. Il faut le faire au plus vite et par écrit, en précisant les problèmes qui sont apparus.

S'il ne le fait pas, le locataire ne pourra exiger du propriétaire

qu'il le dédommage, et il pourra même être déclaré responsable des dégâts provoqués par les problèmes qu'il n'aurait pas dénoncés à son propriétaire. Il pourrait par exemple être condamné à payer lui-même la facture de désinfection.

Par contre, si c'est le locataire lui-même qui importe les cafards dans le logement, et que le propriétaire peut le prouver, ce sera au locataire à payer la désinfection.

Cela peut être le cas de personnes travaillant dans l'hôtellerie, la boulangerie ou d'autres activités industrielles ou artisanales connues pour la présence de cafards dans les bâtiments, et qui les transporteraient à leur insu jusque dans leur logement.

Une mesure d'hygiène élémentaire : la propreté

Afin d'éviter le risque d'infection de cafards ou autres bestioles, une mesure d'hygiène élémentaire consiste à entretenir le logement, laver la vaisselle, nettoyer les sols régulièrement, jeter les restes de nourriture et évacuer les poubelles régulièrement.

Une mesure de précaution : l'aération

L'humidité favorise le développement des œufs de cafards.

Il est donc indispensable d'aérer souvent les locaux. Une atmosphère chaude et confinée (c'est-à-

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

## DE CINEY-MARCHE

# AUGMENTATION DES ALLOCATIONS SOCIALES

## *Cette augmentation a-t-elle des répercussions dans notre vie de tous les jours?*

### BONNE NOUVELLE!

Le gouvernement fédéral nous a promis une augmentation de 10 % du revenu d'intégration sur l'année 2002-2003. Actuellement, cette augmentation qui se fait par tranches de 2 % est arrivée à 6 %. Il reste donc 4% à ajouter d'ici la fin de cette année.

Est-ce que cela va être possible ? Le gouvernement qui en avait fait la promesse bénéficiait d'une conjoncture économique favorable, ce qui n'est plus le cas. Il suffit de voir déjà que la mise en route du Fonds de créances alimentaires est reportée à plus tard. Celui-ci visait le paiement et le recouvrement de pensions alimentaires dues à l'ex-conjoint.

Si les revenus de remplacement (chômage, revenu d'intégration, ...) augmentent, comment sont adaptées les différentes aides sociales qui sont fixées en fonction de certains plafonds ?

Prenons quelques exemples :

### LE LOGEMENT SOCIAL

Pour un logement social - dont le loyer est fixé sur base du revenu du locataire - cela implique que le locataire disposant du revenu d'intégration va sans doute avoir une augmentation de loyer puisque son revenu va augmenter. Quelle avance ?

### LE PLAN MÉBAR

Ce plan de la Région Wallonne permet aux familles à faibles revenus de bénéficier d'une aide pour isoler, obtenir un meilleur équipement de chauffage dans leur habitation. Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les revenus de la famille ne doivent pas dépasser le minimex majoré de 20 %. Donc, le plafond de cette aide est

ajusté en fonction du minimex. Mais il faut être minimexé pour pouvoir en bénéficier !

### LE MAXIMUM À FACTURER

Cette aide garantit à toutes les familles de ne pas déboursier en frais médicaux plus d'un certain plafond fixé en fonction des revenus de la famille (plafond étagé en plusieurs tranches de revenus).

Actuellement, il n'y a pas d'indexation prévue ! L'augmentation des allocations sociales risque donc de faire passer certaines familles tout juste au-dessus du plafond et passer à une tranche supérieure.

Or, on sait que les dépenses en soins de santé sont en moyenne de 29 euros par personne et par mois et que les consommations de médicaments ont augmenté de 6% cette année.

### L'AIDE JURIDIQUE

Aide que l'on connaît plus souvent sous le nom de pro-deo. Cette aide (remboursable) permet en principe à toute personne n'en n'ayant pas les moyens de pouvoir être défendue en justice.

Le pro-deo est conditionné à une limite de revenus. Le plafond n'est révisé que par arrêté royal, lorsque les parlementaires l'estiment nécessaire !!!

Ici aussi, les revenus risquent de dépasser le plafond.

Lors de la dernière révision des conditions d'accès, le "Syndicat des avocats pour la démocratie" avait d'ailleurs intenté un recours au Conseil d'Etat. Car, pour eux, l'arrêté royal déterminait (pour certaines personnes) des conditions d'accès moins favorables.

N'a-t-on pas vu récemment les avocats faire grève à ce sujet. Qu'en est-il aujourd'hui ?

### EN CONCLUSION ...

Pour résumer, on constate donc que ces 10 % d'augmentation (que l'on n'a pas encore atteints), ne changent pas grand-chose si l'on prend en compte l'augmentation du coût de la vie et les aides auxquelles on risque de ne plus avoir droit si l'on dépasse certains plafonds.

De plus, en regardant les chiffres d'un peu plus près, on s'aperçoit que pour bénéficier de la majorité de ces aides, il faut quasiment toujours être minimexé. Alors que pour beaucoup de personnes ou de familles qui ont des revenus à peine supérieurs ce serait un ballon d'oxygène. Pourquoi faut-il attendre d'être au fond du trou pour bénéficier de ces aides ?

Albert Harte et Benjamin Levaque

*Exemple chiffré : L'aide juridique*

*Pour pouvoir bénéficier du pro-deo, une personne isolée ne doit pas dépasser un plafond de 642,84 euros par mois.*

*Une personne qui perçoit un revenu du chômage de 650 euros par mois (en fonction de son âge) ou qui perçoit plus ou moins 695 euros par mois de sa mutuelle ne peut bénéficier*

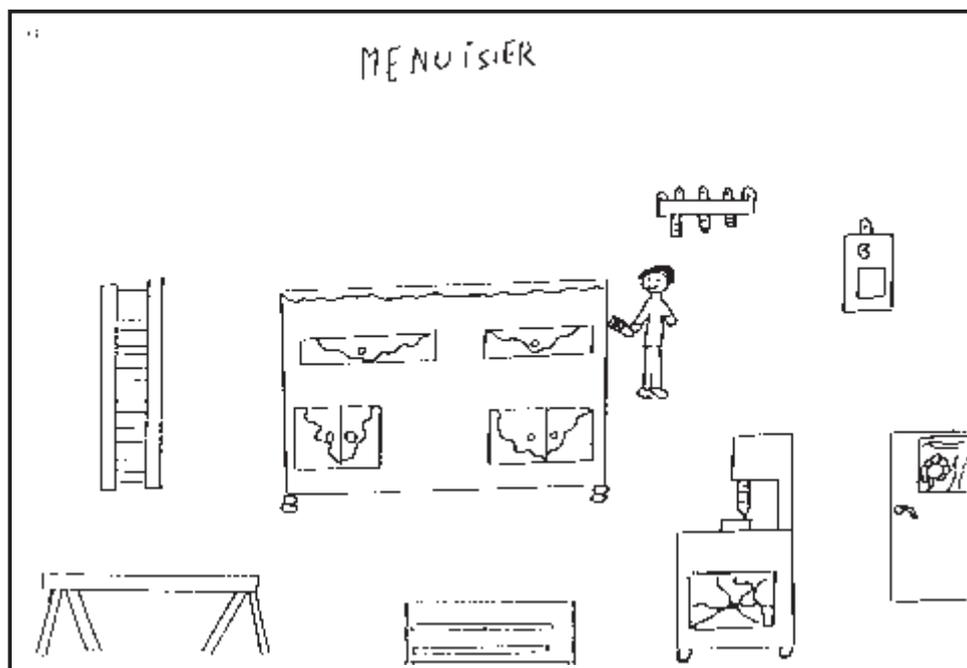
## LA PAGE DES ENFANTS...

### " LES RÊVES SONT EN NOUS " (P. RAPSAT) Suite

Des enfants de la BDR d'Andenne livrent leurs rêves, leurs projets  
et ce qu'ils pensent de leurs histoires.

C'est un cadeau du cœur qui ouvre des portes secrètes.

C'est aussi un appel pour que en rassemblant nos forces,  
la réalité y ressemble le plus possible.



J'ai 13 ans. J'habite à Peu d'Eau à la cité.

Mon rêve ce serait d'être menuisier, d'avoir une femme et 3 enfants,  
d'habiter dans une grande ville comme Namur pas loin de chez mes parents  
et d'avoir un chien.

Dans mon école, il y a déjà une section menuiserie.

Après, on peut même faire un stage chez un menuisier pour apprendre le métier.



## Petites nouvelles

### ANDENNE

#### Naissance

« C'est avec bonheur que nous avons appris la naissance de Jordan le 14 juillet 2003. Nous adressons toutes nos félicitations aux

heureux parents ainsi qu'à sa grand-mère, Danielle KIRTEN, fidèle militante depuis de nombreuses années».

#### Mariage

C'est sous un soleil radieux que plusieurs membres de LST Andenne ont assisté au mariage civil de

Chantal MIEVIS et Serge FIVET le samedi 9 août 2003.

Nous leur souhaitons bonne route sur les chemins de l'avenir...

#### Décès

Triste vendredi 4 juillet 2003, jour des funérailles d'Eric CLI-BOUW, notre ami et militant à LST Andenne, décédé des suites d'une

longue et pénible maladie. A toute sa famille, nous présentons nos plus sincères condoléances. Au revoir Eric.

### NAMUR

#### Naissances

Une petite Noémie est née le 28 juin 2003 chez Marie-Catherine DUCLOS et Alain RENARD.

Elle est la petite fille de Rita.

Bonne chance à Noémie.

En ce mois de juillet 2003, une petite Amandine est née chez Johnny XHERVELLE et Anne-Sophie SELLIERE.

Nous leur souhaitons bon vent sur le chemin de la vie.

Félicitations aux parents et aux grands frères.

Le 22 juillet 2003, un petit MAËL est né chez Françoise et Pierre CORNET.

Nous lui souhaitons bon vent sur le chemin de la vie accompagné d'Esther, sa soeur et de Noé, son

#### Décès

La grand-mère de Virginie FELIX est décédée en ce début du mois de juillet 2003.

A Virginie et à sa famille, LST s'associe à leur peine.

Nous avons appris avec consternation le décès d'Augustin QUOID-BACH survenu le 30 juin 2003. Augustin participait à la Cave et il avait participé avec d'autres militants à la vente publique des tra-

vailleurs sur la Place d'Armes le 17 octobre 2002 (journée mondiale du refus de la misère).

A sa famille, à ses amis de longue date, le mouvement LST s'as-

Ce 15 juillet 2003, nous venons d'apprendre le décès de Michel DUBOIS. Il participait à la Cave et venait à la permanence.

Ces départs si soudains nous laissent sans voix. Au revoir, Augustin et Michel puissiez-vous trouver la paix..

## "LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouve- ment

### Ont participé à ce numéro

d'Andenne :  
l'équipe d'Actualités Andennaises,  
de Ciney-Marche :  
Albert, Benjamin,  
de Namur :  
Andrée, Cécile, Chantal, l'équipe de travail  
de la coopérative, Philippe, Les enfants de la  
bibliothèque de rue, et l'équipe de rédaction et  
d'envoi.

### Abonnement :

Abonnement de soutien  
fixé à 14,85 Euro/an  
Cpte : 001-1237833-92  
Lutttes-Solidarités-Travail  
64, rue Pépin  
5000 NAMUR  
Tous dons de plus de 30,00 Euro sont  
déductibles des impôts  
via le compte suivant pour les deux projets

:  
Cpte : 250-0083038-91  
Veuillez alors les adresser à :  
CARITAS SECOURS francophone délégation  
de NAMUR -LUXEMBOURG  
Pour NAMUR :  
mention : projet n° 05/65 (LST)  
Pour ANDENNE:  
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

### Nos adresses de contact :

A Andenne:  
L.S.T. Andenne asbl  
Lutttes-Solidarités- travail Andenne  
Rue d'Horseilles, 26 5.300 ANDENNE.  
Tél: 085/84.48.22  
andenne@mouvement -LST.org

A Ciney-Marche :  
L.S.T. Ciney-Marche asbl  
Rue De Monin,96 5362 ACHET  
Tél : 083/61.10.85  
ciney-marche@mouvement- LST.org

A Namur :  
L.S.T.asbl  
Lutttes-Solidarités-Travail  
Rue Pépin, 64 5.000 NAMUR  
Tél: 081/22.15.12  
namur@mouvement -LST.org

A Tubize:  
Claire et Jean-François Funck  
Rue du centre, 19 1460 Virginal  
Tél:067/64.89.65  
tubize@mouvement -LST.org

Chers lecteurs  
N'hésitez pas à nous contacter...  
Nous attendons vos articles,  
vos remarques, un petit coup de fil...

Traitement des photos et impression :  
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.888.35

Avec le soutien  
de la Communauté Française (Ministère de  
la Culture et des Affaires Sociales)  
et de la Région wallonne (direction généra-  
le de l'économie et de l'emploi).

**DE NAMUR**

**LA COOPÉRATIVE A FÊTÉ SES 20 ANS ...**

*Un parcours de luttes, de solidarités et de travail*



Cette journée a été un moment fort pour toute l'équipe ainsi que pour tous les amis de la Coopérative.

Cette fête nous a permis de revoir d'anciens clients, de rencontrer les membres du conseil d'administration et de l'assemblée générale. ainsi que les sympathisants.

Cela nous a permis de nous arrêter et de parcourir, ensemble, le

chemin réalisé par la Coopérative en 20 ans d'existence.

Ainsi nous avons pu constater que si cela fait 7 années que les entreprises d'insertion existent, la coopérative luttait au coté des plus pauvres bien avant d'obtenir ce statut...

Voici quelques témoignages

«Il y avait beaucoup de monde. J'ai rencontré des clients, des membres du conseil d'administration et j'ai parlé avec eux...»

«J'ai bien aimé le discours des travailleurs»

Mickael

«Cela m'a permis de mieux connaître l'équipe qui travaille en ce moment.»

Didier

«Cela m'a permis de rencontrer des membre du C.A. et de

l'A.G. en dehors de réunion solennelle. Le contact était plus naturel, cela a permis d'autres échanges.»

Yannic

L'organisation de cette journée avec ses discours, son exposition... nous a demandé beaucoup de travail, mais ça en valait la peine !

«la préparation de la fête et l'investissement mis dedans m'a redonné du courage. Je me sentais m'éloigné de la Coop. La fête m'a permis de me rapprocher à nouveau.»

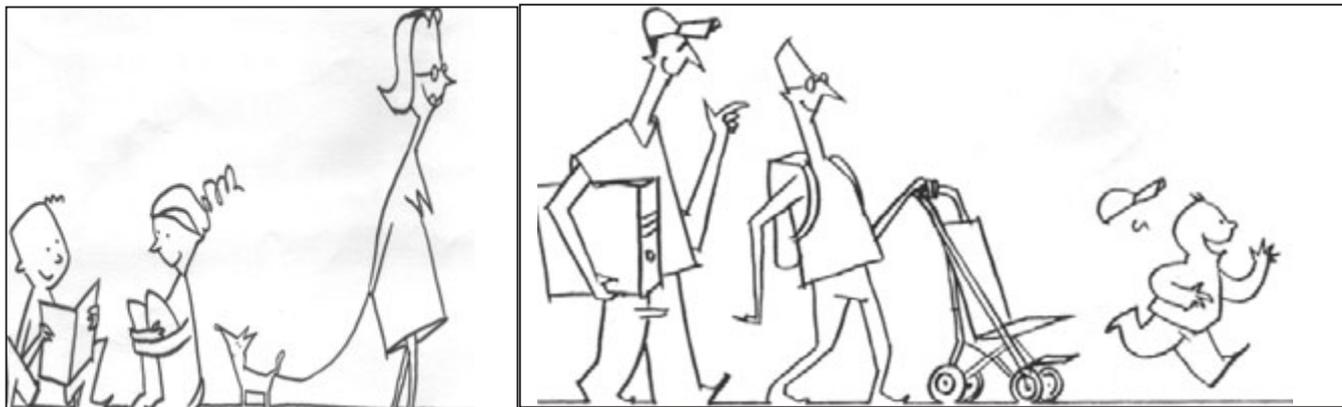
Didier

«En temps qu'arrivant récent dans la Coop., cela m'a permis de mieux comprendre tout ce que fait la Coopérative, son histoire...»

Yannic

**OSER LE RASSEMBLEMENT**

Nous vous invitons à venir nous rejoindre lors de notre exposition du 17 au 24 octobre 2003 à la salle du Cinex ,rue St-Nicolas à Namur.



Kanar

